

Les différences de qualité de vie dans et entre les régions s'expliquent en grande partie par l'accessibilité des services publics au niveau local. De larges pans de la population mondiale n'ont toujours pas accès à des biens publics essentiels, tels que l'eau courante ou l'évacuation des eaux usées, car ils vivent dans des zones depuis toujours mal desservies, trop isolées et économiquement marginales. L'accès insuffisant aux services constitue également un aspect essentiel de la pauvreté dans les bidonvilles et à la périphérie des grandes villes.

Les différences régionales d'accès à l'eau courante sont importantes dans les économies émergentes à forte croissance économique, telles que le Brésil et l'Inde, ainsi que dans des pays en développement d'Amérique latine n'ayant pas le même passé en termes de résultats économiques et de décentralisation (graphique 26.1). En 2009, alors que la quasi-totalité de la population de l'État de Chandigarh (Inde) avait accès à un réseau d'alimentation en eau, près de 70 % de la population de l'État de Lakshadweep en étaient privés. On observe des écarts analogues en Colombie, au Panama et au Brésil (graphique 26.1).

On ne dispose toujours pas de données sur les services collectifs ventilées à partir d'une définition harmonisée des zones urbaines et rurales, ce qui gêne les comparaisons internationales. Toutefois, en utilisant les définitions nationales, on constate que les zones rurales sont toujours très en retard par rapport aux zones urbaines. C'est particulièrement vrai en Bolivie, en Colombie et au Pérou, où le nombre de ménages ruraux ayant accès à l'eau courante correspond à moins de la moitié de celui des ménages urbains (graphique 26.2).

Au cours des dix dernières années, les investissements dans les services collectifs en dehors des grands centres nationaux ont permis d'atténuer les différences entre les régions en matière d'accès aux services essentiels. Lorsque l'on compare le pourcentage de la population desservie sur deux cycles de recensement, les améliorations relatives sont notables dans les régions où l'accès à l'eau courante était le plus faible au Venezuela, au Costa Rica, au Chili et en Afrique du Sud. Dans les régions qui étaient les plus en retard, l'accès au réseau d'électricité a progressé plus vite que la moyenne nationale. En revanche, à l'exception du Chili, aucun élément n'indique un rattrapage des régions où le réseau d'assainissement est peu développé (graphique 26.3). L'évolution des technologies et les innovations dans l'offre de services peuvent accélérer la conver-

gence des régions qui disposent de moins de services publics de qualité. Le téléphone en est un exemple frappant : en raison de l'adoption d'autres technologies de communication, la disponibilité des lignes téléphoniques fixes a reculé au niveau national comme dans les régions où l'accès était le plus restreint. Dans la région d'Atacama (Chili), le pourcentage de ménages qui possèdent un téléphone mobile est passé de 0,3 % en 1992 à 43 % en 2002 ; dans la région de Limpopo (Afrique du Sud), il est passé de 5 % en 1997 à 62 % en 2007 (graphique 26.3).

Définitions

Accès à l'eau : pourcentage de ménages bénéficiant de l'eau courante.

Accès à l'évacuation des eaux usées : pourcentage de ménages ayant accès à un réseau d'assainissement ou à une fosse septique publique.

Accès à l'électricité : pourcentage de ménages utilisant l'électricité pour s'éclairer.

Accès au téléphone : pourcentage de ménages ayant une ligne téléphonique fixe chez eux.

Les ménages sont qualifiés d'urbains ou de ruraux selon qu'ils habitent dans une zone désignée comme urbaine ou rurale dans les recensements nationaux.

Sources

Microdonnées de recensement du Minnesota Population Center. Série de microdonnées intégrées à usage public (IPUMS) pour tous les pays sauf l'Inde. Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

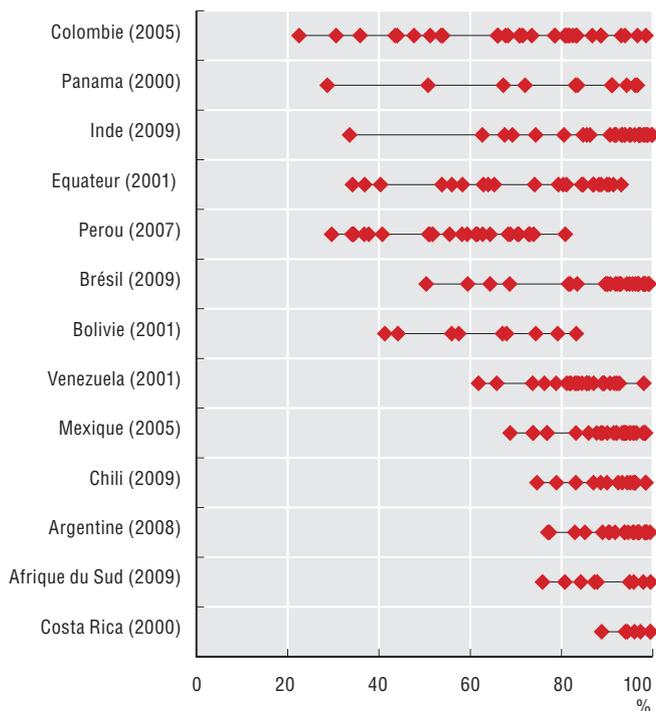
Notes des graphiques

26.1 : Les données portent sur l'ensemble de l'échantillon (données de recensement ou d'enquêtes représentatives au niveau régional) pour l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Brésil, la Colombie, l'Inde et le Pérou. Pour tous les autres pays, il s'agit d'estimations faites à partir de microdonnées de recensement par sondage (10 %).

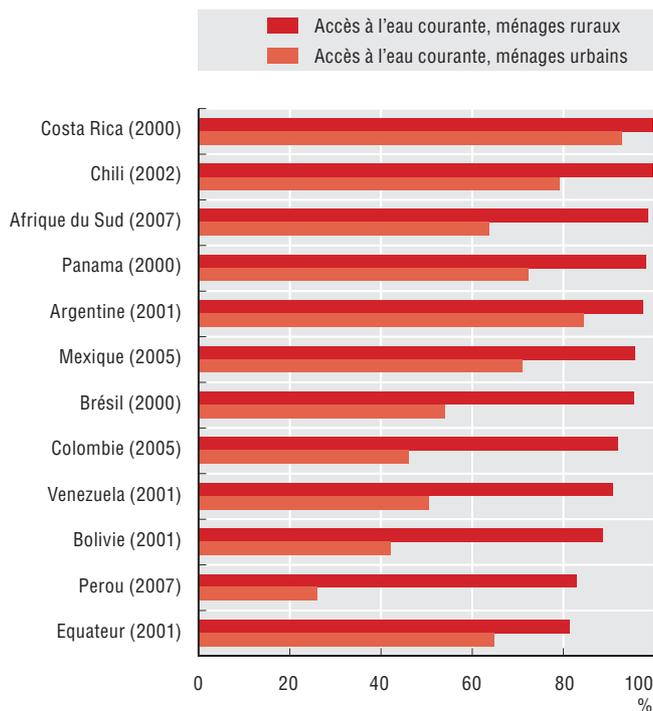
26.2 : Les données sont ventilées selon la définition nationale des ménages urbains et ruraux.

26. ACCÈS AUX SERVICES ESSENTIELS DANS LES ÉCONOMIES EN DÉVELOPPEMENT

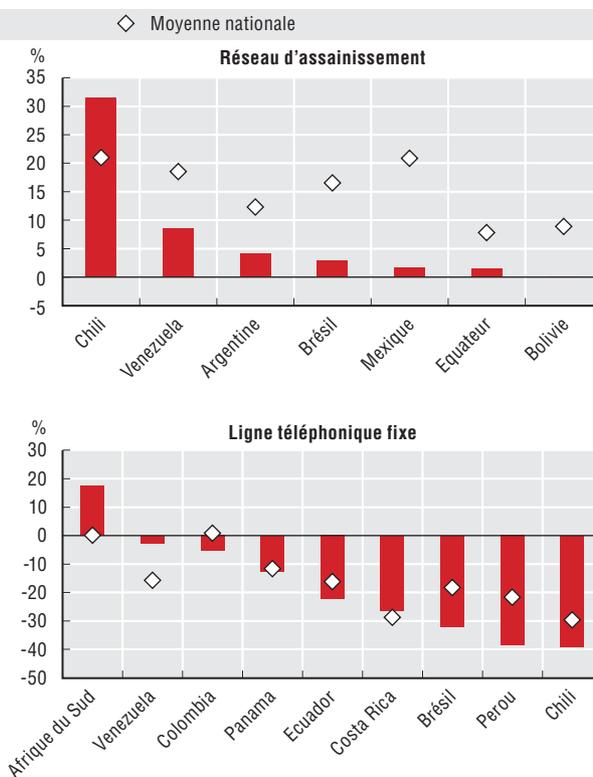
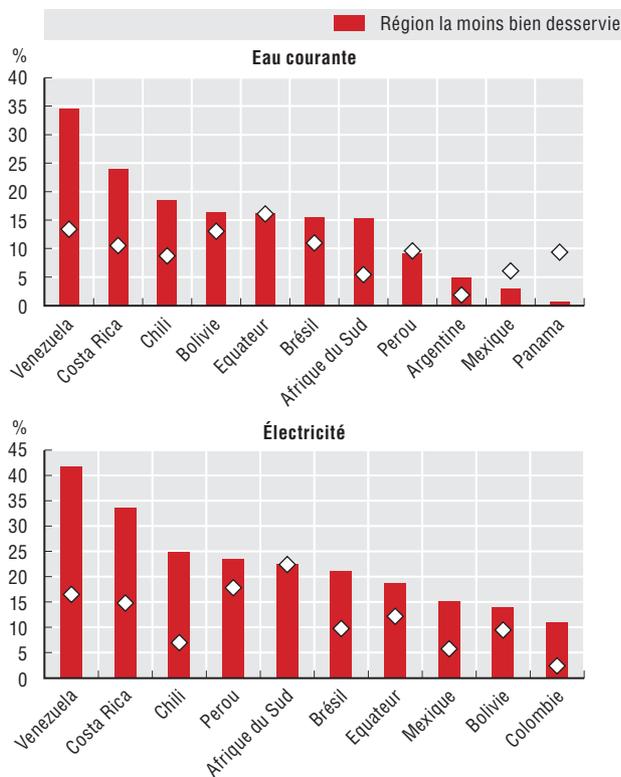
26.1. Fourchette de variation de l'accès à l'eau courante selon les régions, dernières années disponibles



26.2. Accès à l'eau courante des ménages urbains et ruraux, dernières années disponibles



26.3. Évolution du pourcentage de ménages ayant accès à l'eau courante, au réseau d'assainissement, à l'électricité et à une ligne téléphonique fixe, entre 2000 et 2008







III. VIABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DANS LES RÉGIONS ET LES ZONES MÉTROPOLITAINES

27. Progression des superficies urbanisées dans les régions de l'OCDE
28. Forêts, végétation naturelle et empreinte carbone des régions
29. Émissions de carbone et qualité de l'air dans les régions
30. Déchets municipaux
31. Accès des régions aux infrastructures de réseaux
32. Brevets verts dans les régions



Extrait de :
OECD Regions at a Glance 2011

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/reg_glance-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Accès aux services essentiels dans les économies en développement », dans *OECD Regions at a Glance 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/reg_glance-2011-31-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.